

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 141**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demande de garantie d'emprunt formulée par la SA d'HLM ICF Sud Est  
Méditerranée.

Opération : acquisition/amélioration de 175 logements collectifs locatifs sociaux  
(PLS) situés avenue André Zenatti (13008 Marseille).

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

La S.A. d'HLM ICF SUD EST MEDITERRANEE sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 9 825 486,30 €.

Celle-ci représente 45% d'un montant total d'emprunts de 21 834 414,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (rachat de patrimoine auprès de la SA d'HLM SOGIMA).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM ICF SUD EST MEDITERRANEE auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 11 102 230,76 €.

Cet encours représente 1,04% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,96% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL